

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Commune de LAPALUD

Arrondissement
de CARPENTRAS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

Délibérations du conseil municipal

N° 030-2022

Séance du 12 avril 2022

L'an deux mille vingt et deux, et le douze avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, exceptionnellement dans la Salle Polyvalente « Espace Julian » afin d'assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur selon la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, sous la présidence de Madame Anne-Marie SOUVETON, Première Maire Adjointe,

Etaient présents : SOUVETON Anne-Marie, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, BOUCK Philippe, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, HAMMER Laurence, KERBRAT Isabelle, AIOSA Fabrice, SAUVADE Sandrine, ZENDRINI Mercedes, MOREL Stéphane, PARET Frank, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, FRAISSE Alexandrine, SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri.

Absente excusée ayant donné pouvoir :

SAUVADON Césarine ayant donné procuration à KERBRAT Isabelle

Absents excusés : SOLEILHAC Aline et DEFFES Jean-Marc

Hervé FLAUGERE, Maire absent au moment du vote

OBJET : Adoption du Compte Administratif 2021 – Service assainissement Commune de Lapalud

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc GUARINOS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie SOUVETON, examine le Compte Administratif du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD - Exercice 2021, dressé par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire.

Les résultats du Compte Administratif 2021 du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD, en conformité avec le compte de gestion du receveur, présentent un excédent de fonctionnement de 215 671,23 euros et un excédent

d'investissement de 151 894,54 euros, soit un excédent global de clôture de 367 565,77 euros.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2021 du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD.

Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire de LAPALUD est sorti de la salle au moment du vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés

**Par 19 voix pour, 00 voix contre et 05 abstentions
(GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle,
CARPENTRAS Henri, FRAISSE Alexandrine, SBABTI
Samira).**

-ADOpte le Compte Administratif Compte Administratif du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD – Exercice 2021.

Date de convocation : 6 avril 2022

Date d'affichage : 6 avril 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 23

Nombre de Conseillers ayant donné un pouvoir : 01

Nombre de votants : 24

Voix pour : 19

Voix contre : 00

Abstention : 05

Pour extrait conforme

Le Maire,



Hervé FLAUGERE